



LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'état et des services publics et assimilés
Société d'assurances Mutuelle – Entreprise régie par le code des assurances – 45930 Orléans Cedex 9

GMF ASSURANCES

Société anonyme d'assurances au capital de 181 385 440 euros
entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances
R.C.S. Paris B 398 972 901 – APE 65.12Z - 45930 Orléans Cedex 9

LA SAUVEGARDE

Société anonyme d'assurances au capital de 38 313 200 euros
entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances
R.C.S. Paris 612 007 674 – APE 65.12Z - 45930 Orléans Cedex 9

**LA VIE ACTIVE - ACCUEIL DE JOUR
DES POPULATIONS MIGRANTES-CALAIS**
4 RUE BEFFARA
62000 ARRAS

ATTESTATION D'ASSURANCE

Par contrat numéro : Z 191543.002 R

Echéance : 01 JANVIER

La Société d'Assurances **La Sauvegarde**, 140 rue Anatole France 92597 LEVALLOIS-PERRET Cedex, certifie garantir l'Assuré désignée ci-dessus :

LA VIE ACTIVE
« ACCUEIL DE JOUR DES POPULATIONS MIGRANTES »
CENTRE JULES FERRY
CHEMIN DES DUNES
62100 CALAIS

contre les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber en cas de dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers dans les termes et limites du contrat souscrit du fait de la gestion du centre d'accueil de jour des populations migrantes.

DEFINITION DE L'ASSURE (article 3 des conditions générales) :

- l'association souscriptrice,
- les établissements qui lui sont rattachés et désignés aux Conditions Particulières,
- dans l'exercice de leurs fonctions ou dans le cadre de leur participation aux activités organisées par l'établissement, sous l'égide de l'association, les préposés, les administrateurs, dirigeants, mandataires sociaux, les membres de l'association souscriptrice et les bénévoles (Toute personne qui apporte gratuitement son aide à l'organisation ou au déroulement d'une activité de l'association.)

Garanties (conformément aux Conditions Particulières et aux Conditions Générales) :

- **Responsabilité Civile activités associatives,**
- **Défense Pénale et Recours.**

Période de garanties : du 15 janvier 2015 au 31 décembre 2016

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Levallois Perret, le 20 octobre 2015

Pour la Société

